MAIRIE de CROUY-EN-THELLE

Département de l'Oise
Arrondissement de Senlis
Canton de Chantilly

PROCES VERBAL
DU CONSEIL MUNICIPAL

Vendredi 5 décembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 5 décembre à 20h30,

Le Conseil Municipal de la commune de CROUY EN THELLE, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie Annexe en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Yannick VAN PEE, Maire

Date de la Convocation
29 novembre 2025
Date d'affichage
29 novembre 2025
Nombres de conseillers

En exercice	14
Présents	8
Votants	12

NOM Prénom	**Présent**	**Absent**	**Procuration à :**
M. VAN PEE Yannick	X		
M. GRANDIN Pascal	X		
Mme MULLER Isabelle	X		
M. GRALAK Richard	X		
Mme FAVĖ Barbara	X		
M. PIEUX Gérard		X	M GRANDIN Pascal
Mme VAN DEN HEEDE Amélie		X	
Mme VANDEN BROECK Ingrid		X	M GUYENNOT Geoffroy
M. COURANT Philippe	X		
Mme LOPES Marina		X	
M. JULIEN Manuel	X		
Mme KOKAI Gabriella		X	Mme MULLER Isabelle
M. GUYENNOT Geoffroy	X		
Mme LEROY Stéphanie		X	Mme FAVÉ Barbara

Le Conseil Municipal a désigné Monsieur Pascal GRANDIN comme secrétaire de séance

Compte Rendu de la Séance du 12 juin 2025

Le Conseil Municipal, après lecture du Procès-Verbal de la séance du 26 Septembre2025, vote et accepte à l'unanimité des présents et représentés le dit compte-rendu.

Ajout de 3points à l'ordre du jour

- Groupement de commande travaux couvent de voirie de la Communauté de communes,
- ADTO/SAO modification statutaires
- Syndicat des eaux (conversion chèque eau

<u>1 – ILEP : budget prévisionnel 2026</u> : (27/2025)

M. Le Maire soumet le document de l'ILEP présenté par la directrice de l'ILEP le 21/11/2025
Baisse de fréquentation due à la baisse d'élèves d'où une baisse de nombre d'encadrants.
La baisse des effectifs compense l'augmentation du tarif du prestataire de 3,4%
La suppression d'un poste cantine dû à la baisse de l'effectif compense l'augmentation des salaires.
La baisse des effectifs est compensée par l'augmentation des effectifs sur les mercredis, les vacances.
Le CAF se subventionne plus le temps de repas en aide complémentaire

Le Conseil Municipal délibère, vote et accepte à l'unanimité des présents et représenté le budget professionnel de l'ILEP 2026.

2 – ILEP séjour au ski

Le séjour au ski aura lieu à Gérardmer du 8 au 14 février.
Cette période étant une période scolaire il convient que l'ILEP revoit ses dates.

3 – Convention territorial global (CTG) : (28/2025)

Il convient de renouveler la convention pour 2025/2028
M. le Maire présente les documents : les plans d'action comportent 7 domaines et 32 fiches action.
Le document est disponible en mairie.

Le Conseil Municipal délibère, vote et accepte à l'unanimité des présents et représentés le renouvellement de la convention CTG 2025/2028 et autorise Monsieur le Maire à signer.

4 – Modification des statuts du SE60 : (29/2025)

Mise en application pour le mandat 2028/2032-réduction du nombre de délégués de 133 à 106.
La présentation est faite par Monsieur le Maire, le document est mis en disposition en mairie

Le Conseil Municipal délibère, vote et accepte à l'unanimité les modifications des statuts SE60

5 – Rapport d'activité ADTO/SAP2024 : (30/2025)

M. Le Maire présente le rapport d'activité 2024.
Le document est à disposition en mairie.

Le Conseil Municipal délibère, vote et accepte à l'unanimité des présents et représentés le rapport d'activité ADTO/SAO 2024 et autorise M. Le Maire à remplir les documents et à les signer

6 – Adhésion au centre de vidéo surveillance départemental –(CSD) : (31/2025)

Le centre des vidéos de surveillance départemental peut gérer la vidéo surveillance de la commune.
M. Le Maire expose les points positifs et explique la gestion transférée au CSD.

Le Conseil Municipal délibère, vote et accepte à l'unanimité des présents et représentés l'adhésion au CSD et à donner toute autorisation associée et à signer tous les documents par M. Le Maire

7 – Cotisation/participation mutuelle : (32/2025)

M. le Maire propose une prise en charge de 50% du montant de la mutuelle, moyennant présentation du coût total annuel. Participation révisable annuellement en fonction du coût total annuel.

Le Conseil Municipal délibère, vote et accepte la participation de 50% de la mutuelle à l'unanimité des présents et représentés.

8 – Groupement de commande travaux courant de voirie de la communauté de communes : (33/2025)

Nouvelle convention du 01/07/2026 au 31/12/2028.
La commune doit se positionner sur le prochain groupement de commande.

Le Conseil Municipal délibère, vote et accepte à l'unanimité des présents et représentés l'adhésion de la commune au groupement de la commande 2026/2028.

9 – ADTO/SAO modification statutaires : (34/2025)

M. Le Maire présente les modifications statutaires, le document est disponible en mairie.

Le Conseil Municipal délibère, vote et accepte à l'unanimité des présents et représentée les modifications statutaires de l'ADTO/SAO.

<u>10 – Convention chèque eau syndicat des eaux</u> : (35/2025)

Lecture est faite de la présentation de la convention chèque eau du syndicat des eaux.
Il s'agit d'un fond d'aide aux familles en difficultés sous forme de dotation « chèque eau », la dotation annuelle est de 206,50€ pour Crouy en Thelle, soit 0,50€ par abonné sur la base de 2022.

Le Conseil Municipal délibère, vote et accepte à l'unanimité des présents et représentés la convention « chèque eau » du syndicat des eaux.

<u>Séance levée à 22h00.</u>